

Sous la direction d'Édouard des DIGUERES

## Chine plurielle

### Focus sur des évolutions en cours

**I01F (24h)** • Samedi de 9h30 à 12h30

les 9 et 23 novembre, 14 décembre, 18 janvier, 1er et 29 février,  
14 et 28 mars (sous réserve de modifications ultérieures)

Les titres exacts des conférences seront transmis à l'automne sur notre site et sur celui du Centre Sèvres.

Chaque année, les conférences données dans le cadre du programme Chine Plurielle visent à proposer une approche nuancée et originale de la Chine et de ses habitants à travers des thèmes qui, le plus souvent, sont étroitement liés à des événements ou à des phénomènes récents. Le format retenu (une conférence d'une petite heure et demie, une courte interruption et une séance question-réponse d'une heure et demie également) permet une plongée profonde dans les problématiques abordées par les intervenants, tous des spécialistes des sujets traités attachés aux meilleurs établissements de recherche de notre pays.

9 novembre 2019 Victor LOUZON, Université Sorbonne Nouvelle, Paris IV  
**Quel avenir pour Taiwan ?**

23 novembre 2019 Patrick ROULT, INSEP (sous réserve de date)  
**Le sport**

14 décembre 2019 Éric Vincent GRILLON, AESMA (sous réserve de date)  
**L'armée chinoise**

18 janvier 2020 Olivier ARIFON, Asia Center, IHECS  
**Contrôles et tensions sur le monde académique Chinois**

1<sup>er</sup> février 2020 Philippe AGUIGNIER, BNP-Paribas  
**Le système financier**

29 février 2020 Richard MONNI, LLR  
**La propriété industrielle**

14 mars 2020 André KNEIB, INALCO  
**La création artistique**

28 mars 2020 Jean-François DI MEGLIO, Asia Center (sous réserve de date)  
**bilan de l'année écoulée**

Attention les dates indiquées peuvent être sujettes à modification,  
programme détaillé sur [institutricci.org](http://institutricci.org) [www.institutricci.org](http://www.institutricci.org)



Consulter le site

Cette consultation est recommandée pour être informé des modifications éventuelles apportées au programme ou des diverses manifestations organisées au cours de l'année.

#### Modalités d'inscription

L'inscription aux cours est obligatoire et se fait avant de participer aux enseignements. Elle doit être accompagnée de son règlement.

Le Centre Sèvres se réserve la possibilité d'annuler un cours si le nombre d'inscrits est insuffisant. C'est pourquoi il est important de s'inscrire dès que possible.

L'inscription se fait :

- par internet sur le site du Centre Sèvres : [centresevres.com](http://centresevres.com)
- par courrier : envoyer le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site) dûment rempli et accompagné du règlement
- sur place : auprès de l'accueil ou du secrétariat

**NB : Aucune inscription ne peut être prise par téléphone ou par mail.**

#### Droits d'inscription

- ♦ Formation continue : s'adresser au secrétariat.
- ♦ Réduction de 75 % aux étudiants de moins de 26 ans sur justificatif, 50 % aux demandeurs d'emploi sur justificatif, 50 % à l'un des conjoints pour l'inscription d'un couple au même cours.
- ♦ Si vous désirez soutenir financièrement le Centre Sèvres, vous pouvez payer un tarif de soutien dont le montant est laissé à votre appréciation.

Tarifs :

102 € les 8 conférences  
18 € la conférence

35, bis rue de Sèvres – 75006 Paris  
Téléphone : 01 44 39 75 00 – [centresevres.com](http://centresevres.com)

Établissement d'enseignement supérieur privé

Tél. : 01 44 39 75 41 – [institutricci.org](http://institutricci.org)